

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

**Décision n° 10327 du 9 octobre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie des transports aériens**

NOR : INTJ1522511S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 12930 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424082S),

Décide :

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2015 :

Allary , Christelle	Nigend : 203 356	Numéro de livret de solde : 8 054 896
Collonge , Thomas	Nigend : 211 598	Numéro de livret de solde : 8 063 316

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} novembre 2015 :

Chauvin , Florence	Nigend : 148 798	Numéro de livret de solde : 8 012 417
---------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 octobre 2015.

*Le général, commandant la gendarmerie
des transports aériens,*
F. HUBERT